

Révision du Plan Local d'Urbanisme Commune de Guéthary

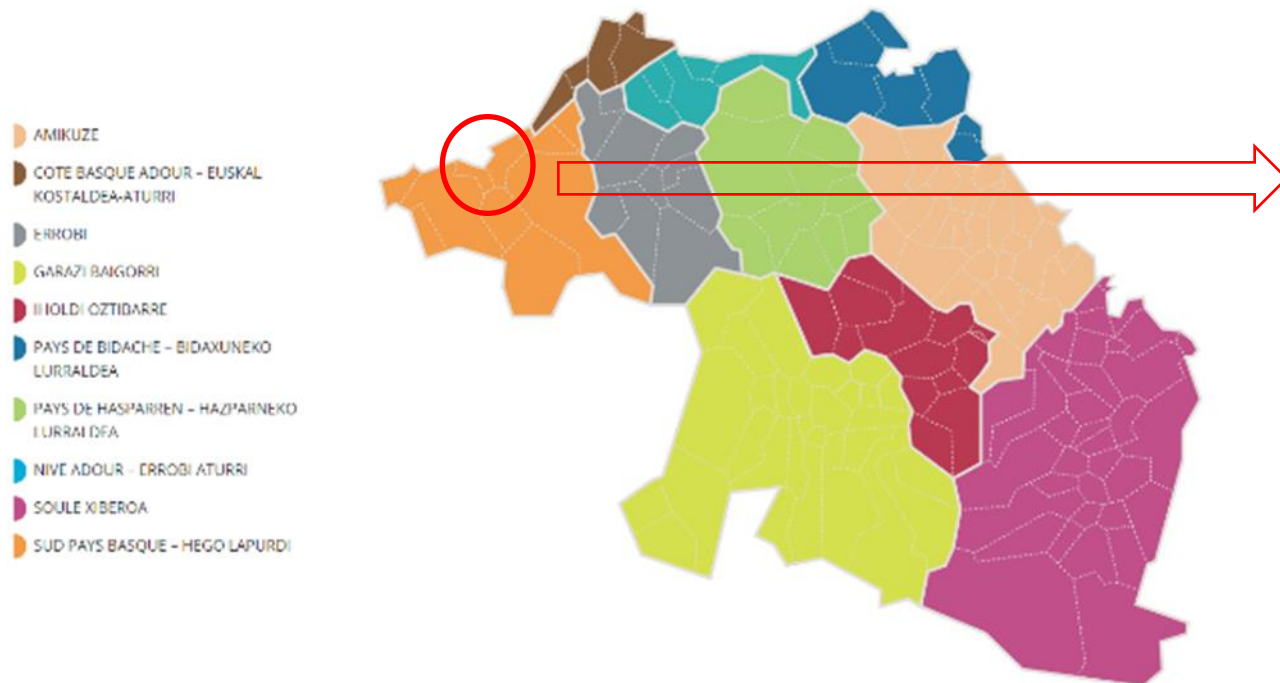
Information sur l'Etat d'avancement du PLU
Réunion publique n°2 du 12 décembre 2018 à 18h30

PLANNING CONTEXTE TERRITORIAL ET RÈGLEMENTAIRE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE

- Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) exerce la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » en lieu et place des communes de son territoire.

10 agglomérations et communautés de communes fusionnées,
devenues aujourd'hui 10 pôles territoriaux
10 Hirigune eta Herri elkargo bildurik gaur egun 10 Lurralde eremu bilakatuak



La commune de Guéthary a donné son accord pour la poursuite de la révision du PLU par la CAPB.

- Les autorisations d'urbanisme sont instruites par la CAPB pour le compte de la Commune, dans le cadre d'un conventionnement passé entre ces deux collectivités.
- Madame le Maire délivre les autorisations d'urbanisme au nom de la Commune.

LA CHARTE DE GOUVERNANCE : UNE CO-CONSTRUCTION

- La commune est le pilote opérationnel de la finalisation des procédures engagées avant la création de la CAPB
- La CAPB prend à sa charge l'ensemble des étapes administratives de ces procédures
- Le contenu des dossiers soumis à délibération du conseil communautaire fait l'objet d'une validation par le conseil municipal
- L'ultime délibération approuvant le PLU est précédée d'une conférence des Maires

DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

Prescription révision du PLU

Délibération du Conseil Municipal

19 février 2015

Diagnostic

PADD

débat des orientations du PADD

Délibération du Conseil Municipal

05 septembre 2016

Réunion publique n°1 – 18 octobre 2016

Traduction réglementaire

Zonage, règlement, OAP

Réunion publique n°2 – 12 décembre 2018

Finalisation du dossier

PHASE ÉTUDE

Concertation et association des personnes
publiques tout au long de l'étude

PHASE PROCÉDURE

Environ 8 mois

**Avis du conseil
municipal de
Guéthary sur le projet
de PLU**

Arrêt du projet

Délibération du Conseil
Communautaire de la CAPB

XXXXXXXXXX

**Consultation des
Personnes Publiques
Associées (PPA)**

3 mois – xxx. À xxx. 2019

Enquête publique

Xxxxxx 2019

**Conférence des
maires**

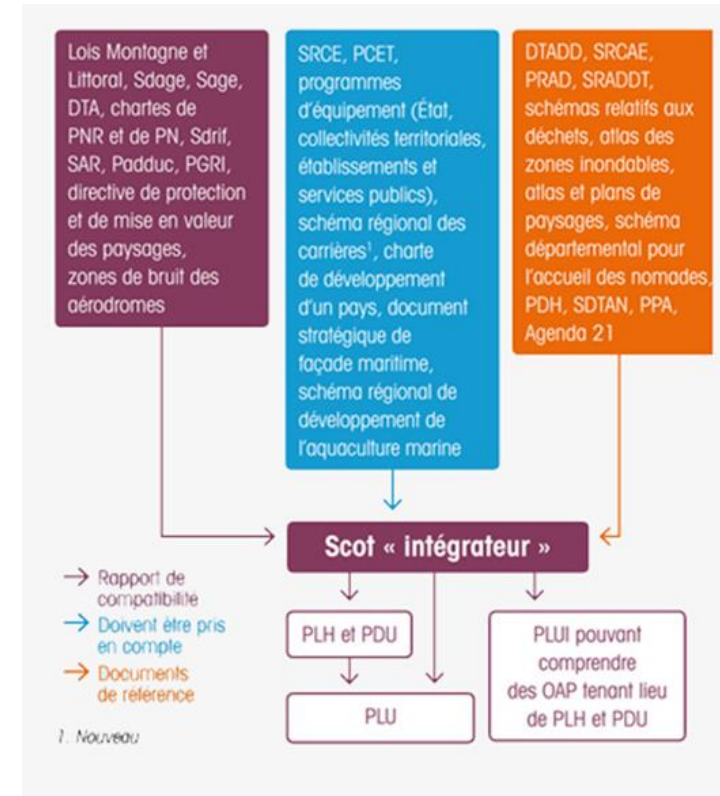
Approbation

Délibération du Conseil
Communautaire de la CAPB

Xxx trimestre 2019⁵

LA HIÉRARCHIE DES NORMES

- **Des normes d'origine étatique : La loi Littoral**
S'impose à l'ensemble du territoire de Guéthary
- **Des normes d'origine intercommunale : Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'ex périmètre de la Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque**
Document intégrateur des différentes politiques publiques à l'échelle de la Communauté d'agglomération.
Document à caractère prévisionnel et stratégique
- **Des documents de politique sectorielle**
Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CASPB 2010-2015
Un PLH engagé 2017-2022, mais non abouti suite à la réorganisation territoriale



Les PLU doivent respecter des normes supérieures (ou contraintes supra-communales) qui évoluent au rythme de l'adoption de nouvelles lois :

1986

**Loi
« littoral »**

Aménager le
territoire

2000

**Loi
« S.R.U »**

Favoriser la mixité
sociale

2003

**Loi « urbanisme et
habitat »**

Préserver
l'Environnement

2006

**Loi « ENE »
Engagement National
pour l'habitat**

2009
2010

**Lois « Grenelle »
1 et 2**

Gérer de manière
économe les
espaces naturels
et agricoles

2014

**Loi « ALUR »
pour l'Accès au
Logement et un
Urbanisme rénové**

**Loi « LAAAF »
pour l'Agriculture,
l'Alimentation et la
Forêt**

LE PADD

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

- Les incontournables

- Prise en compte du référent **SCOT** (schéma de cohérence territoriale) en cours de révision
- Prise en compte des politiques de l'intercommunalité à travers le **Plan Local de l'Habitat** de la Communauté d'Agglomération Sud Pays-Basque (logement notamment)
- Intégration des problématiques durables et du dispositif **Grenelle** : prise en compte de la biodiversité, des mobilités, des risques, pollutions diffuses ...
- Nécessité d'**économiser l'espace**
- Prise en compte des différents enjeux liés au logement (loi **SRU, ALUR**)
- Déclinaison de la **loi littoral** dans une cohérence avec le SCOT

- Un contexte et des enjeux

une renommée qui ne doit pas nier un village vivant

- **Favoriser l'installation des jeunes** pour **vivre à l'année au village**,
- Préserver le **cadre de vie**, les **traditions** et la **solidarité intergénérationnelle** propres au village

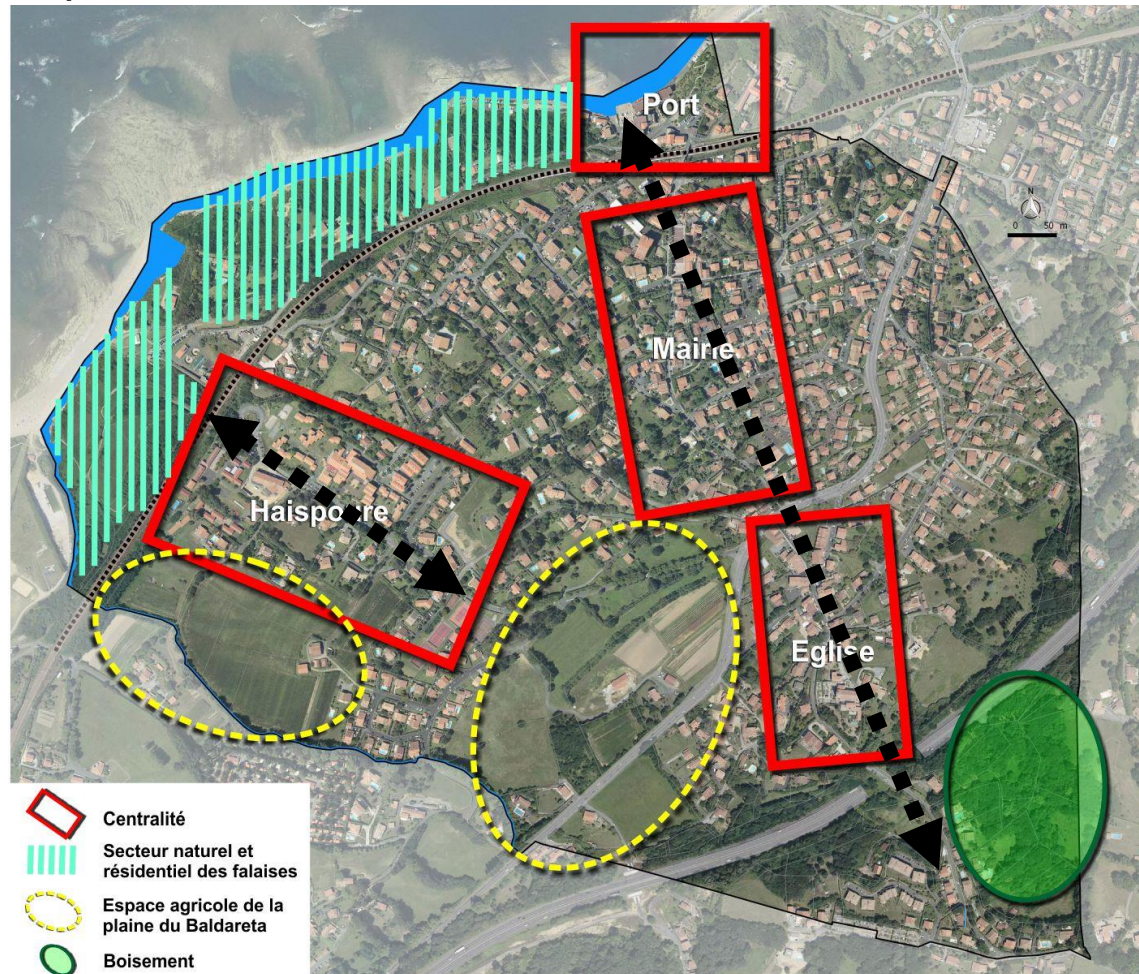
Au travers des thématiques Grenelle que sont:

Consommation de l'espace / habitat et équipements publics/ transports mobilités/ numérique/ politique énergétique/ loisirs/ tourisme/ culture /

LE PADD

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

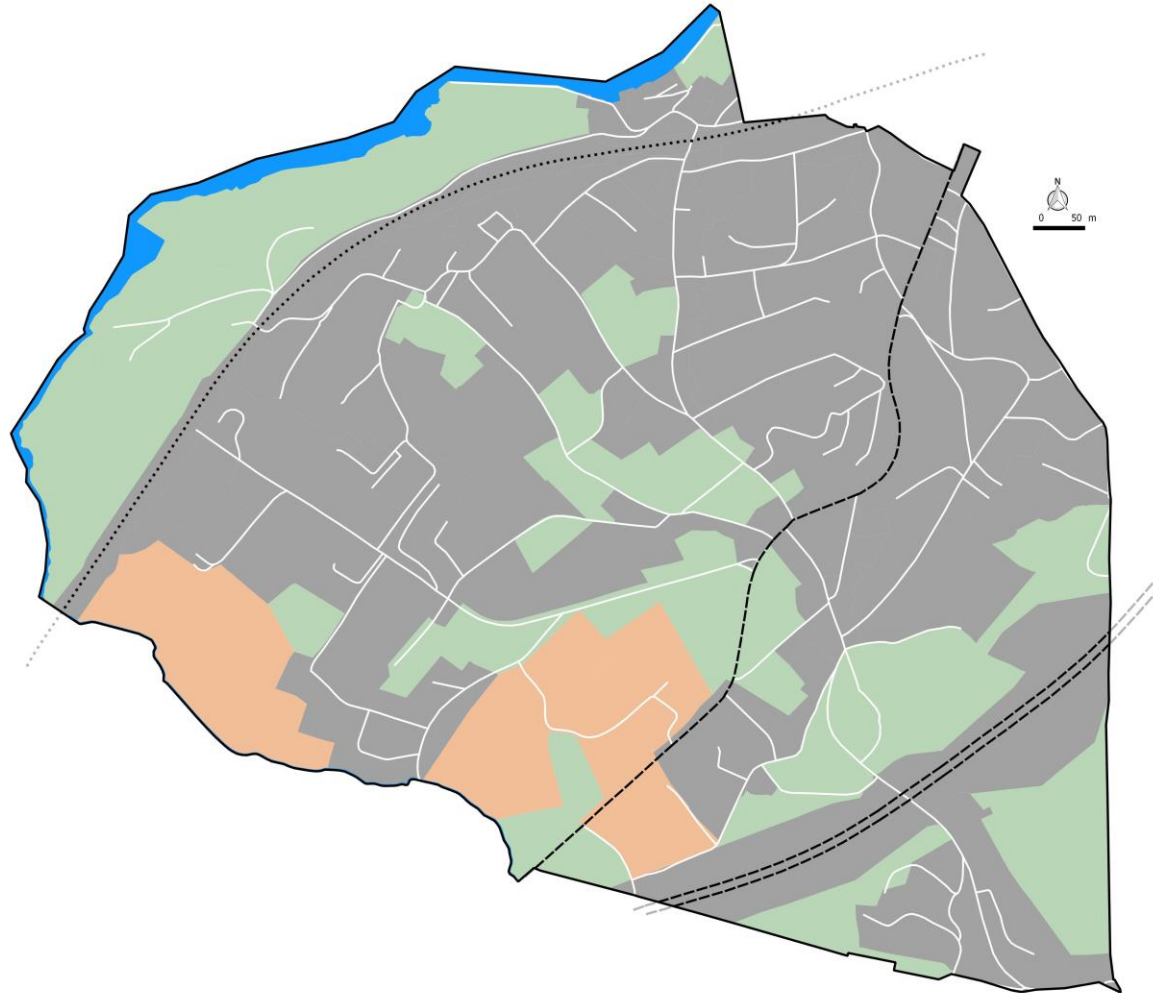
Une armature urbaine entre l'urbanisation ancienne du village (axe Port /Mairie /Eglise) et l'urbanisation plus récente (Haispoure)



LE PADD

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

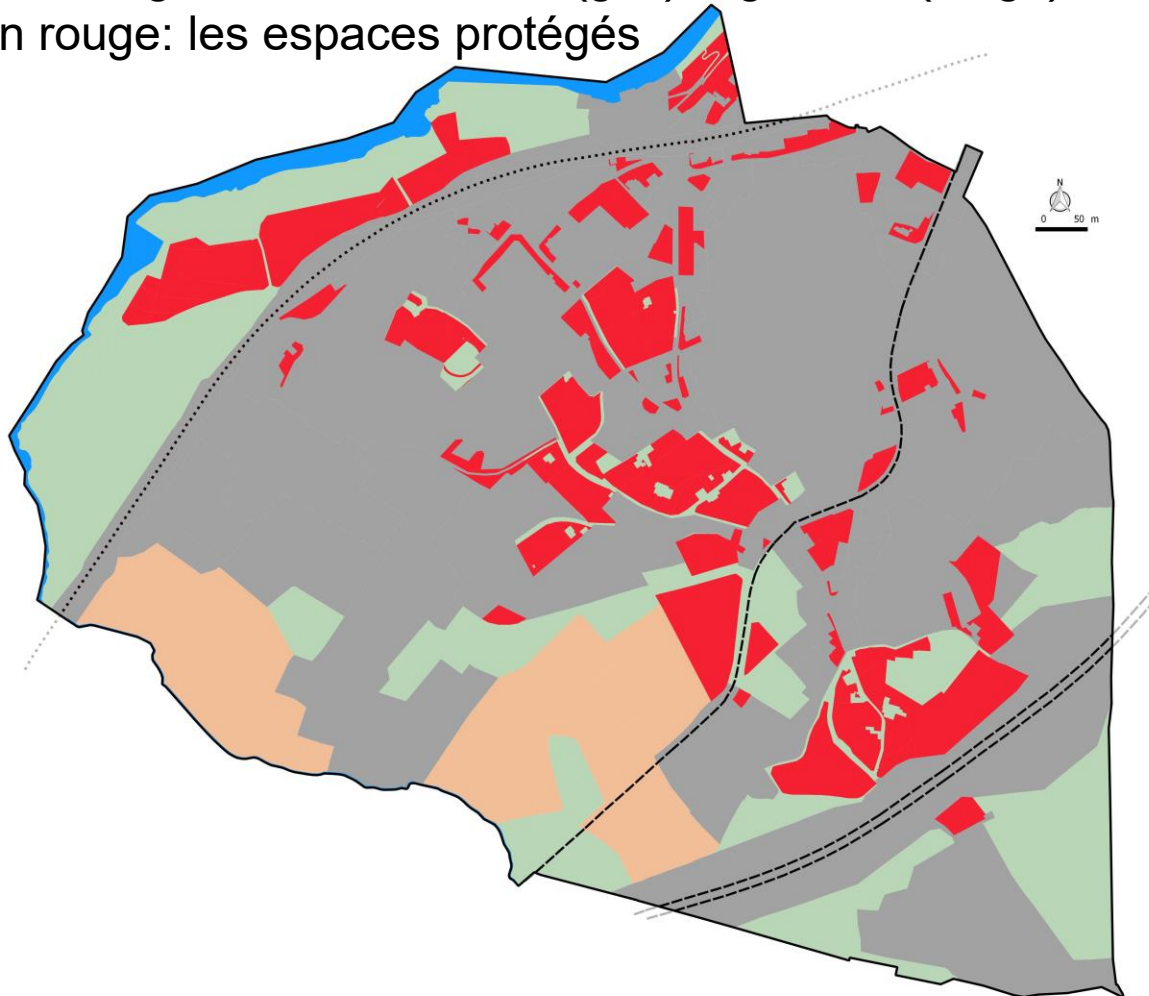
Le plan de zonage: zones Urbaines (gris), Agricoles (beige) et Naturelles (vert)



LE PADD

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

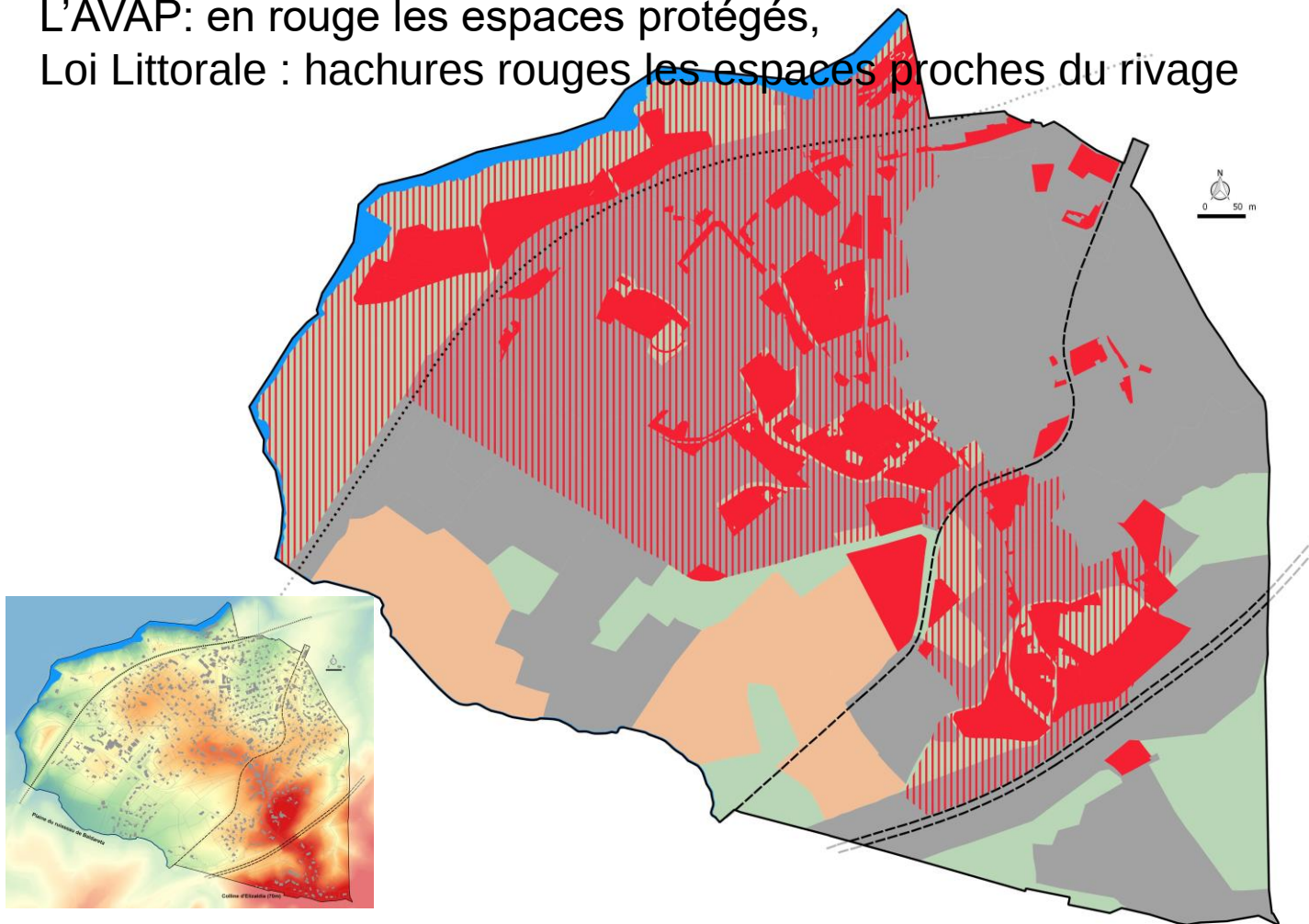
Le plan de zonage: zones Urbaines (gris), Agricoles (beige) et Naturelles (vert)
L'AVAP en rouge: les espaces protégés



LE PADD

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

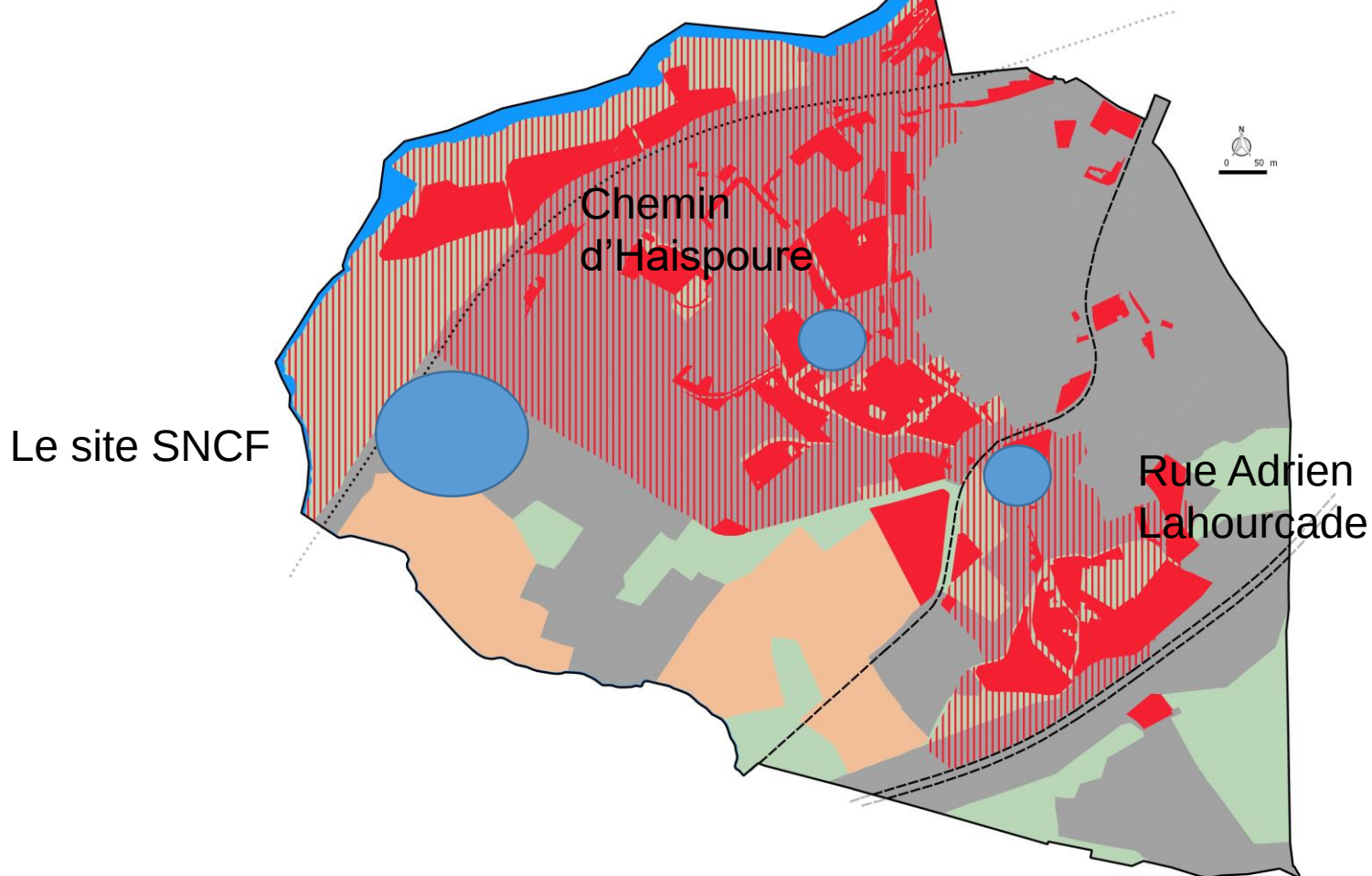
Le plan de zonage: zones Urbaines (gris), Agricoles (beige) et Naturelles (vert)
L'AVAP: en rouge les espaces protégés,
Loi Littorale : hachures rouges les espaces proches du rivage



LE PADD

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

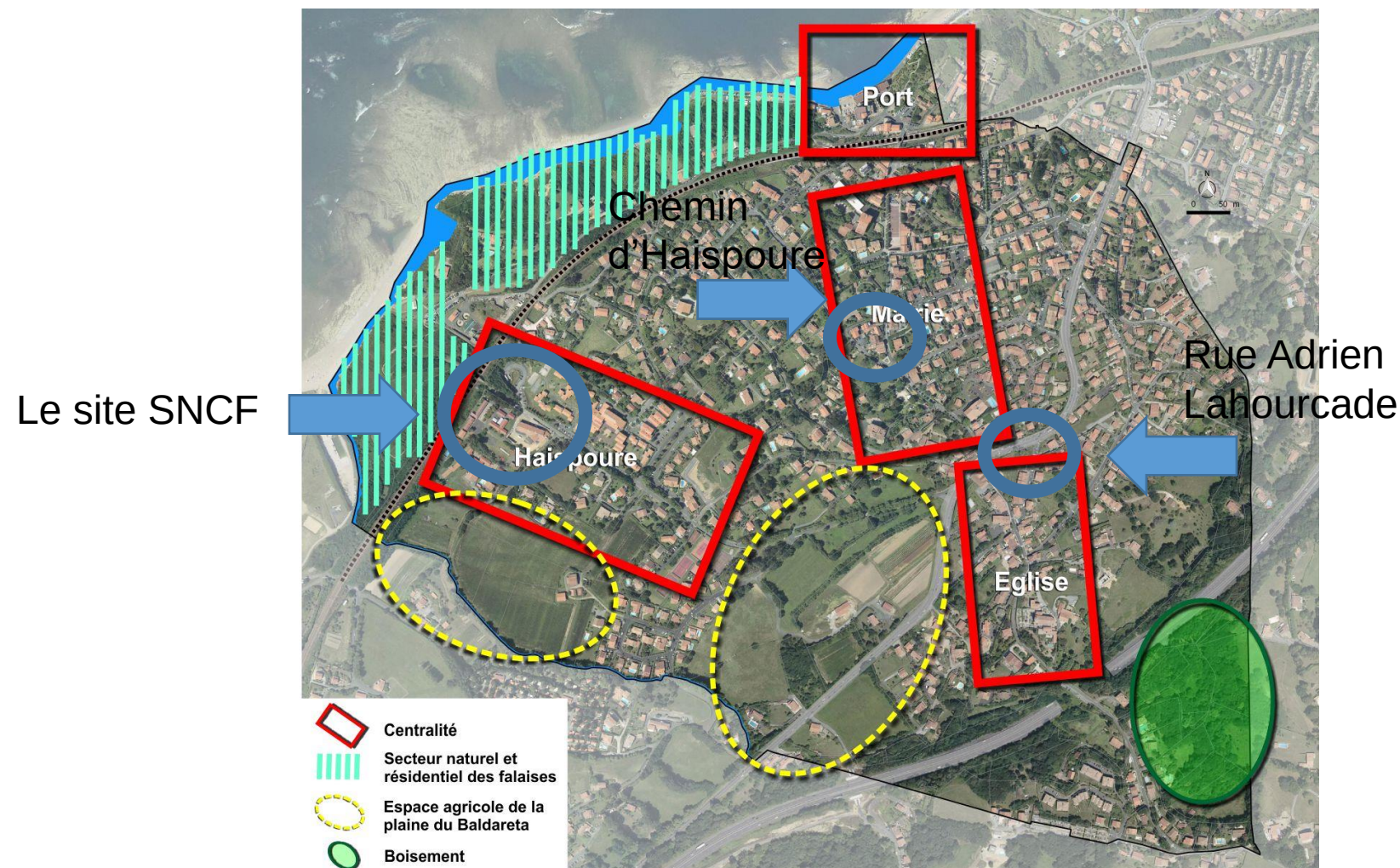
Les secteurs faisant l'objet d'orientations d'aménagement



LE PADD

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

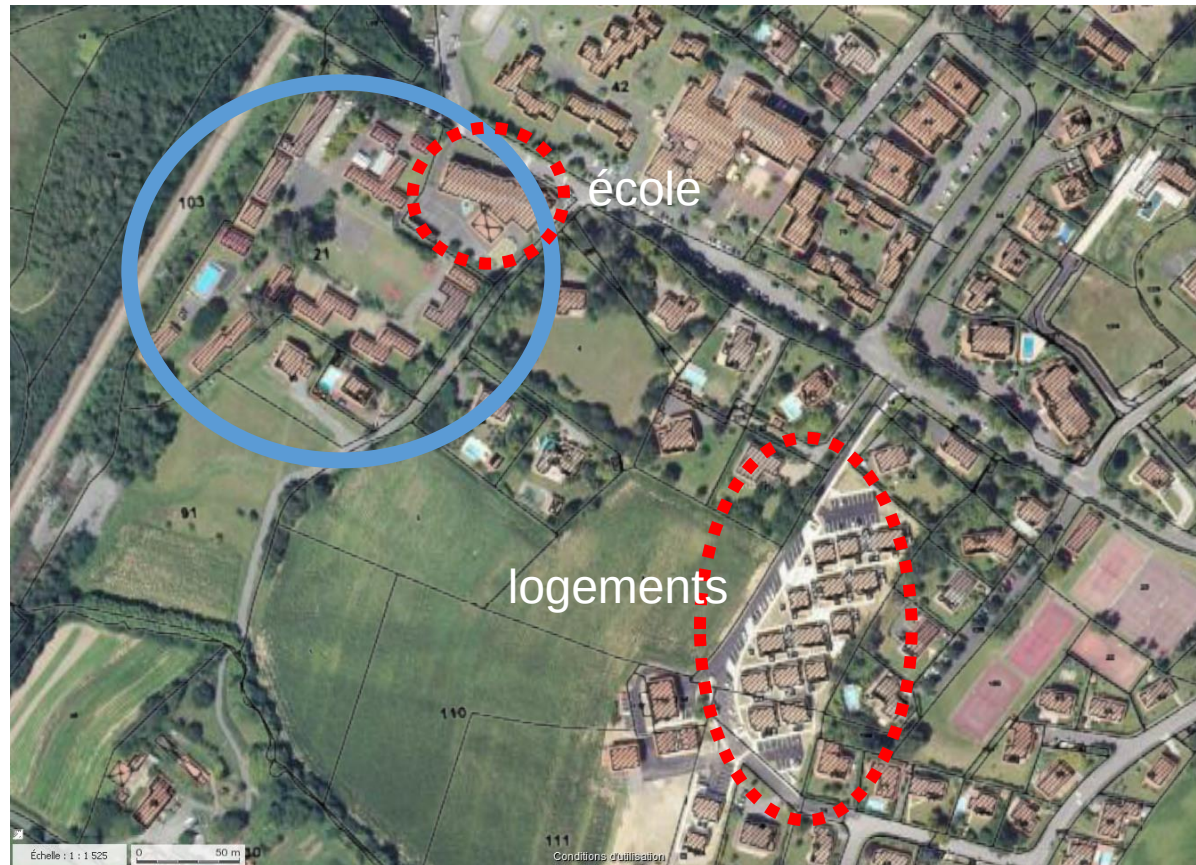
Trois sites importants pour l'avenir du village



LE PADD *PROJET D'AMENAGEMENT E DE DEVELOPPEMENT* *DURABLES*

Le site SNCF:

un espace en devenir dans un quartier en développement,



LE PADD PROJET D'AMENAGEMENT E DE DEVELOPPEMENT DURABLES

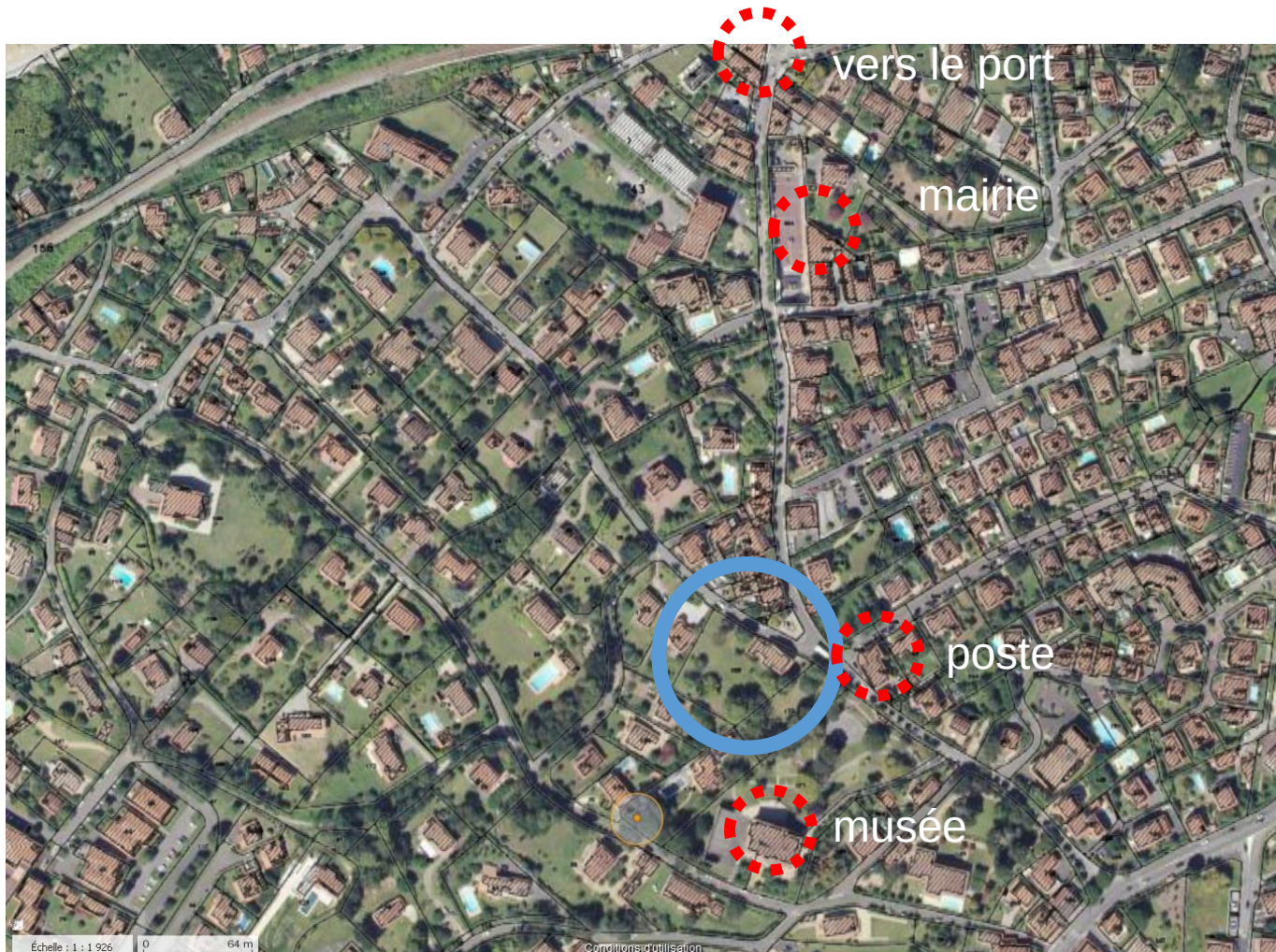
Le site SNCF:

un espace en devenir dans un quartier en développement
..... se donner le temps d'y réfléchir



LE PADD PROJET D'AMENAGEMENT E DE DEVELOPPEMENT DURABLES

Chemin d'Haispoure: la proximité du village, des commerces et services



LE PADD PROJET D'AMENAGEMENT E DE DEVELOPPEMENT DURABLES

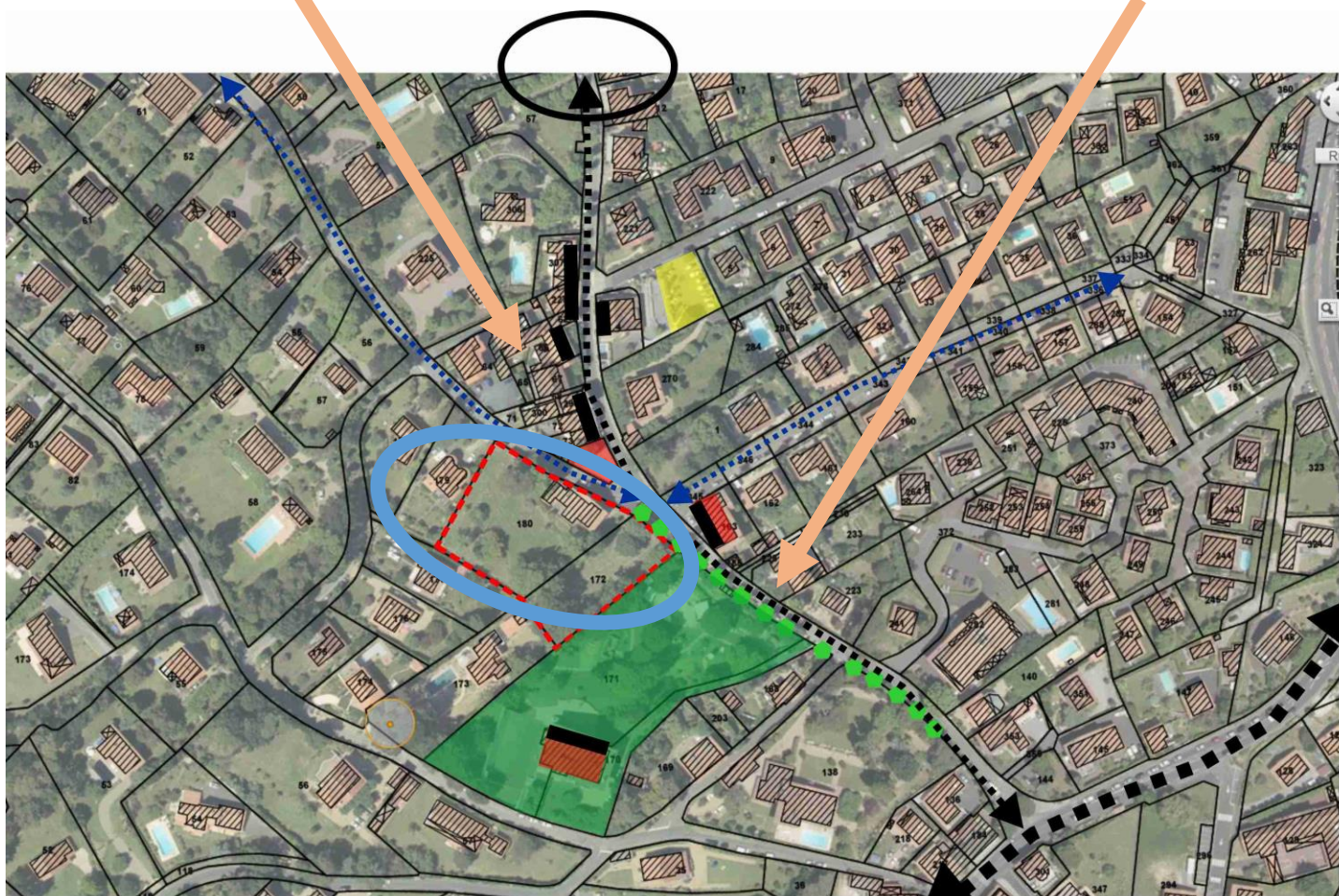
Chemin d'Haispoure

Créer des logements à prix maîtrisés, des services de proximités,
des commerces



LE PADD PROJET D'AMENAGEMENT E DE DEVELOPPEMENT DURABLES

Chemin d'Haispoure, un site entre deux espaces urbains majeur:
une forme urbaine dense vers la mairie,
le parc du musée et les alignements de l'avenue de Gaulle à préserver



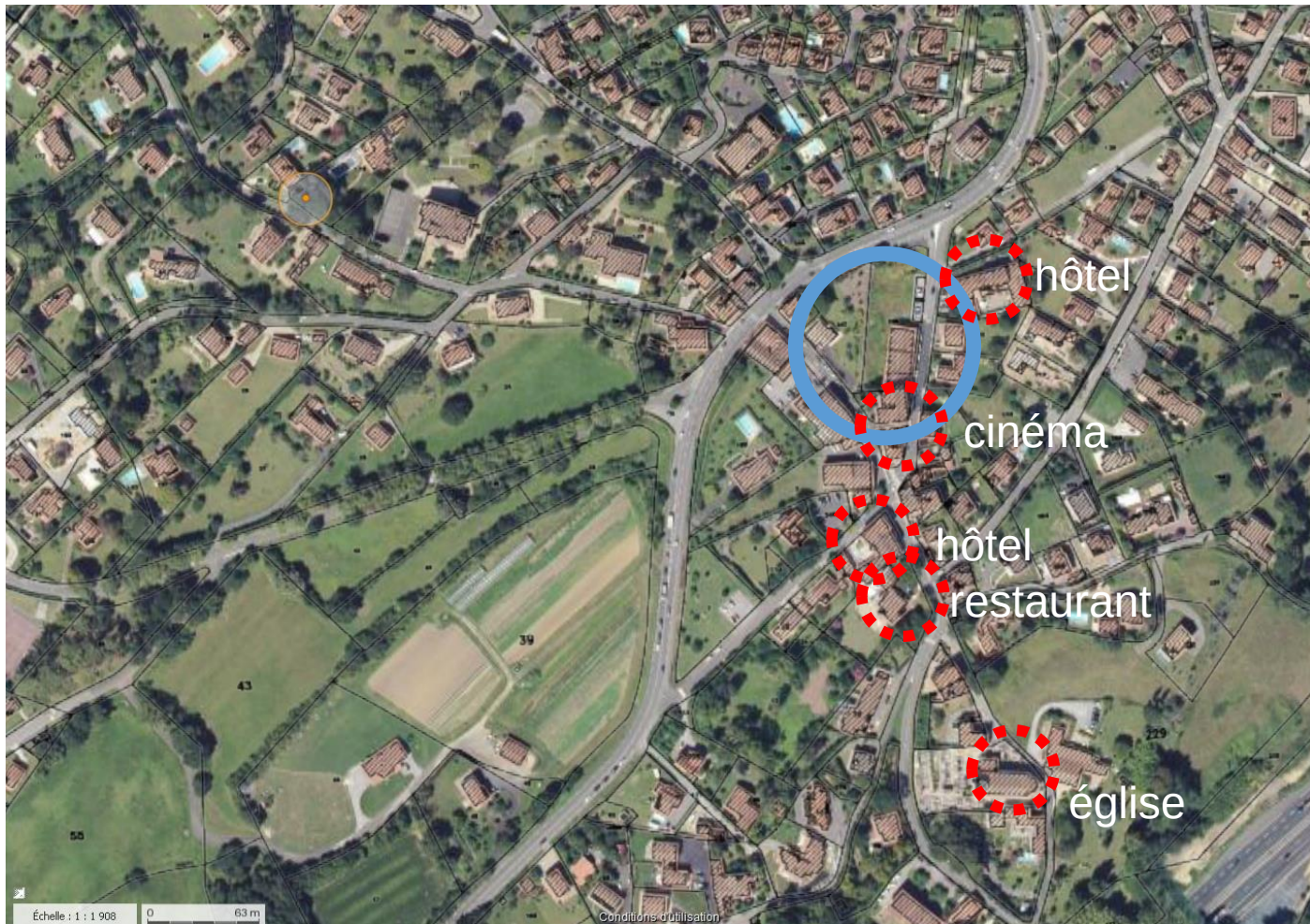
LE PADD PROJET D'AMENAGEMENT E DE DEVELOPPEMENT DURABLES

Rue Adrien Lahourcade



LE PADD *PROJET D'AMENAGEMENT E DE DEVELOPPEMENT* *DURABLES*

Rue Adrien Lahourcade: une friche dans un quartier en mutation
Renforcer cet espace de services à la population



LE PADD
PROJET D'AMENAGEMENT E DE DEVELOPPEMENT
DURABLES

Merci de votre attention